### **MAZARS**

## **ASSOCIATION FRANCE ACTIVE**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



#### MAZARS

SIEGE SOCIAL: 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX TEL: +33 (0)1.97.60.00 FAX: +33 (0)1.97.60.01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE - SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

Siège social : Tour 9, 3 Rue Franklin 93100 Montreuil Siren : 344 891 668

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Comptes Annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association France Active relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 3 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### <u>Indépendance</u>

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Comptes Annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ciavant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

# Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses

Comptes Annuels Exercice clos le 31 décembre 2019 comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

Comptes Annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 10 juin 2020,

Le Commissaire aux comptes

MAZARS

JEROME EUSTACHE

## **Bilan Actif**

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20 Tenue de compte EURO

		BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement		0 500 707	0.004.504	0.40.000	4 440 07
Concession, brevets, licences, marque	es, procédés,	3 539 767	2 891 561	648 206	1 113 074
logiciels, droits et valeurs similaires Fonds commercial (1)					
Autres		22 430	21 888	543	4 169
Immobilisations incorporelles en cours		1 581 718	21 000	1 581 718	298 624
Avances et acomptes					200 02
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et ou	tillage industriel				
Autres		385 581	167 841	217 740	256 193
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)					
Participations		7 282 936		7 282 936	7 282 936
Créances rattachées à des participatio					
Titres immobilisés de l'activité de porte	reuille	457		457	45-
Autres titres immobilisés Prêts		457 20 925		457 20 925	457 20 925
Autres		9 003 947	1 092 395	7 911 552	7 911 029
TOTAL I ACTII	E IMMORII ISE	21 837 761	4 173 684	17 664 077	16 887 406
TOTALTAGIII	IIIIIIIODIEIOE	21 037 701	4 173 004	17 004 077	10 007 400
STOCKS ET EN-COURS					
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SU	R COMMANDES	13 086		13 086	52 909
CRÉANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattache	ės	49 700		49 700	96 900
Autres créances		15 957 816		15 957 816	14 617 734
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMEN	<b>IT</b>	5 528 444		5 528 444	8 766 599
INSTRUMENTS DE TRESORERIE					
DISPONIBILITES		2 671 044		2 671 044	1 116 676
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (	3)	229 507		229 507	326 868
TOTAL II ACTI	F CIRCULANT	24 449 597		24 449 597	24 977 686
Frais d'émission d'emprunts (III)					
	(IV)				
Primes de remboursement des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif (V)					
Écarts de conversion actif (V)	I + III + IV + V)	46 287 358	4 173 684	42 113 674	41 865 092
	I + III + IV + V)	46 287 358	4 173 684	42 113 674	41 865 092
Écarts de conversion actif (V)  TOTAL GÉNÉRAL (I + I	I + III + IV + V) (2) Dont à moins (			<b>42 113 674</b> à moins d'un an	41 865 092 16 237 023
Écarts de conversion actif (V)  TOTAL GÉNÉRAL (I + I	•				
Écarts de conversion actif (V)  TOTAL GÉNÉRAL (I + I  1) Dont droit au bail  ENGAGEMENTS RECUS	•				
Écarts de conversion actif (V)  TOTAL GÉNÉRAL (I + I  1) Dont droit au bail  ENGAGEMENTS RECUS Legs nets à réaliser :	(2) Dont à moins d				
Écarts de conversion actif (V)  TOTAL GÉNÉRAL (I + I  1) Dont droit au bail  ENGAGEMENTS RECUS	(2) Dont à moins d				

### **Bilan Passif**

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20 Tenue de compte EURO

	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	3 702 098	3 702 09
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	8 496 898	8 496 89
Report à nouveau sur gestion propre	3 271 811	3 113 30
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	313 450	158 50
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise	10.007.004	10.010.70
<ul> <li>Apports</li> <li>Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés</li> </ul>	13 827 824	13 810 70
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	17 031	17 03
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	29 629 111	29 298 54
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 258 191	1 363 70
Provisions pour charges	64 050	53 22
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 322 241	1 416 92
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	2 996 675	3 228 84
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES	2 996 675	3 228 84
DETTES (1)	2 996 675	3 228 84
DETTES (1) Emprunts obligataires		
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	408	42
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3)	408 772 053	42
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	408 772 053 42 500	42 1 155 60
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3)	408 772 053	42 1 155 60 588 38
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés	408 772 053 42 500 619 918	3 228 84 42 1 155 60 588 38 499 75
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	408 772 053 42 500 619 918	42 1 155 60 588 38
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie	408 772 053 42 500 619 918 294 443 6 182 986	42 1 155 60 588 38 499 75 5 468 00
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	408 772 053 42 500 619 918 294 443	42 1 155 60 588 38 499 75 5 468 00 208 60
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie	408 772 053 42 500 619 918 294 443 6 182 986	42 1 155 60 588 38 499 75
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance (1)	408 772 053 42 500 619 918 294 443 6 182 986 253 338	42 1 155 60 588 38 499 75 5 468 00 208 60
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance (1)	408 772 053 42 500 619 918 294 443 6 182 986 253 338	42 1 155 60 588 38 499 75 5 468 00 208 60
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance (1)	408 772 053 42 500 619 918 294 443 6 182 986 253 338	42 1 155 60 588 38 499 75 5 468 00 208 60 7 920 78
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance (1)  TOTAL IV DETTES  Ecarts de conversion passif (V)	408 772 053 42 500 619 918 294 443 6 182 986 253 338 8 165 646	42 1 155 60 588 38 499 75 5 468 00 208 60
DETTES (1) Emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance (1)  TOTAL IV DETTES  Ecarts de conversion passif (V)	408 772 053 42 500 619 918 294 443 6 182 986 253 338 8 165 646	42 1 155 60 588 38 499 75 5 468 00 208 60 7 920 78

## Compte de Résultat en liste

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19 Edition du 03/06/20

Tenue de compte EURO

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
<ul><li>Ventes de marchandises</li><li>Production vendue [biens et services]</li></ul>	695 597	1 369 340
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	695 597	1 369 340
Dont à l'exportation : - Production stockée		
- Production stockee - Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	7 697 790	8 344 388
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 513	155 238
- Cotisations	32 550	13 010
- Autres produits	3 381 419	3 108 176
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	11 809 869	12 990 152
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
<ul> <li>Achats de matières premières et autres approvisionnements</li> <li>Variation de stocks</li> </ul>		
- Autres achats et charges externes	7 309 960	7 622 282
- Impôts, taxes et versements assimilés	65 621	46 503
- Salaires et traitements		
- Charges sociales	95	147
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	506 947	461 96
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
<ul><li>Sur actif circulant : dotations aux provisions</li><li>Pour risques et charges : dotations aux provisions</li></ul>	10 825	
- Subventions accordées par l'association	10 023	
- Autres charges	4 028 119	3 967 642
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	11 921 567	12 098 534
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)	(111 699)	891 618
	(111 000)	33. 3.3
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	181 259	203 06
<ul><li>Reprises sur provisions et transferts de charges</li><li>Différences positives de change</li></ul>	371 504	683 07
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	203 645	
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		886 136
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	756 408	880 130
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions	337 537	635 81
- Intérêts et charges assimilées (4)	209 443	186 18
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	546 980	821 993
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	209 428	64 143

## Compte de Résultat en liste - suite

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19 Edition du 03/06/20

Edition du 03/06/2 Tenue de compte EURO

	31/12/2019	31/12/2018
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV)	97 729	955 760
PRODUITS EXCEPTIONNELS : - Sur opérations de gestion - Sur opérations en capital - Reprises provisions et transferts de charges	103 420	12 571 84 706
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	103 420	97 277
CHARGES EXCEPTIONNELLES: - Sur opérations de gestion - Sur opérations en capital - Dotations aux amortissements et aux provisions  TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 850 14 279 4 435 <b>21 564</b>
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)	103 420	75 713
Impôts sur les bénéfices (VII)	119 864	198 499
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	763 938	1 553 468
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	531 773	2 227 935
TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )	13 433 635	15 527 033
TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )	13 120 185	15 368 525
EXCEDENT OU DEFICIT	313 450	158 508
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS - Bénévolat - Prestations en nature - Dons en nature		
- Bénévolat - Prestations en nature		
- Bénévolat - Prestations en nature - Dons en nature		

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

#### 1. REGLES GENERALES - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

#### 1.1 Conventions Générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2019, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

# 1.2 Présentation générale de la traduction comptable des activités de l'association

L'activité principale de l'association France Active est l'accompagnement et l'expertise financière de projets économiques et d'utilité sociale menés pour des personnes morales ou physiques relevant de son public cible.

Cette activité d'intérêt général intègre, pour les bénéficiaires des actions associatives, la recherche et la mise en place de financements qui permettront de faire naître ou de développer les projets (via des outils financiers solidaires adaptés : Garantie pour l'octroi de prêts bancaires, Contrats d'apport pour les structures associatives d'utilité sociale...).

France Active initie ses outils d'intervention financière puis les déploie au sein de son réseau. Les comptes annuels de l'association sont donc fortement impactés par les relations que l'association entretient avec son réseau (associations indépendantes dites Associations Territoriales, AT).

Pour mener à bien son projet associatif, France Active a créé des outils juridiques et techniques, les sociétés FAG, FAI et l'association FAFI.

A noter par ailleurs qu'elle bénéficie de la mise à disposition du personnel du groupement d'employeurs France Active (GEFA) dont elle est l'un des membres.

#### Traduction comptable au bilan

Les outils financiers d'intervention de France Active (directs ou via les AT) figurent à l'actif du bilan au poste « Immobilisations financières ».

Les ressources obtenues pour financer ces outils figurent au passif du bilan en fonds associatifs en fonction de la nature du financement (subventions, apports affectés alloués par les partenaires publics et privés de l'association). Ce mode de comptabilisation permet de présenter une structure de bilan cohérente et équilibrée.

#### COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

Les dispositifs d'accompagnements partenariaux nationaux ou locaux gérés pour le compte des partenaires publics figurent en autres dettes (ou autres créances), les flux financiers reversés aux tiers bénéficiaires étant inscrits dans des comptes de tiers 46.

#### Traduction comptable au compte de résultat

Les interventions financières de l'association France Active auprès de son public sont gratuites. Les cotisations des associations territoriales pour la vie associative restent « symboliques ».

Les outils financiers sont développés et ne peuvent être renouvelés que grâce aux dotations des fonds que l'association sollicite et reçoit de ses partenaires publics et privés. Aussi, la stratégie de financement de France Active implique une recherche permanente pour l'octroi ou le renouvellement, par les partenaires, de fonds affectés aux outils financiers. Les financements ainsi obtenus font l'objet de conventions signées avec les partenaires qui souhaitent soutenir et développer les actions menées. Les fonds alloués à France Active sont souvent affectés à des outils financiers particuliers. Ainsi, il a été considéré que les financeurs ont un droit de reprise sur ces fonds qui serait déclenché par la cessation de l'affectation des sommes allouées à leur objet.

Compte tenu des modalités de mise en œuvre du projet associatif, des contraintes de fonctionnement, l'association France Active, sauf dispositions contractuelles contraires, n'a pas l'obligation de renouveler les outils financiers. Les subventions, les contrats d'apports et les autres fonds accordés pour ces outils sont alors regardés comme destinés à financer des biens financiers non renouvelables par l'association.

Le compte de résultat de France Active est donc principalement impacté par les expertises financières, les suivis opérationnels et administratifs liés aux outils financiers et par les risques découlant du non-respect des engagements pris vis-à-vis des partenaires financeurs.

Aussi, concernant les pertes et les provisions des outils financiers portés à l'actif du bilan de l'association France Active :

- Lorsque l'outil est non renouvelable par l'association et financé par un fonds avec droit de reprise, le compte de résultat n'est pas impacté. L'irrécouvrabilité (perte) ou la dépréciation de l'outil financier inscrit à l'actif a pour contrepartie directe la consommation du fonds au passif, sans utilisation de comptes de charges (perte / dotation provision) ou de produits (reprise provision).
- Lorsque l'outil financier est renouvelable par l'association (existence d'une disposition contractuelle spécifique) et/ou couvert par des financements sans droit de reprise, l'enregistrement des pertes et des provisions impacte le résultat de l'association France Active.
- La partie 3 de l'annexe apporte toute information chiffrée relative aux pertes et aux dépréciations de l'exercice.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

#### 1.3 Faits majeurs de l'exercice

L'exercice 2019 a été marqué par les faits caractéristiques suivants, portant sur la gouvernance associative et le suivi des activités :

- Offre et activité: La nouvelle offre de garantie sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, basée entre autres sur le niveau d'engagement des entrepreneurs accompagnés, porte ses fruits avec un meilleur ciblage sur les publics les plus précaires et sur les territoires fragiles. L'activité 2019 est marquée par une forte croissance.
- Continuation de la réorganisation des partenariats avec Mirova et Humanis pour des raisons de remise aux normes réglementaires et d'implications fiscales de l'évolution de ces partenariats. La convention Mirova a été scindée en 2 : une convention relative à la promotion de l'épargne affectée à France Active et une autre convention relative au sourcing et à l'expertise de projets affectés à France Active Investissement.
  - La convention Humanis concerne uniquement le sourcing et l'expertise de projets. Elle a été affectée à France Active Investissement en 2019.
  - Le transfert des charges associées à ces conventions a donc été progressif sur 2018 et 2019.
- Réorganisation de la direction de l'exploitation avec une révision des rattachements de certaines fonctions
  - Préparation à la décentralisation de la mise en place des opérations au niveau des associations territoriales ;
  - Le service client rattaché au service marketing pour renforcer la dimension commerciale ;
  - Renforcement du recouvrement et du contentieux : création d'un service dédié au suivi des garanties, service recouvrement/contentieux plus en lien avec la fonction engagement.

# 1.4 Changements de méthodes et de présentation, de modalités d'application

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice 2019.

### 1.5 Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette crise s'est matérialisée par le confinement d'une grande partie de la population mondiale avec pour conséquence le ralentissement brutal de l'activité économique.

Cette situation a des impacts sur notre activité depuis mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation de l'association.

La situation est extrêmement évolutive et, à ce stade, il est difficile d'en estimer les impacts financiers.

o **Description des mesures mises en œuvre pour assurer la continuité d'exploitation** Le PUPA (Plan d'Urgence Poursuite d'Activité) a été activé dès le 16 mars 2020 et rapidement opérationnel avec la généralisation du télétravail, un recours restreint au chômage partiel pour les salariés du groupement d'employeur et de la dématérialisation des traitements des opérations.

#### COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

La gestion des opérations financières a rapidement été ajustée pour tenir compte du travail à distance, avec une généralisation de la dématérialisation des traitements.

#### o Description des mesures d'aide mises en œuvre pour nos clients

France Active a mis en place plusieurs mesures afin d'accompagner nos clients dans le cadre de la crise sanitaire dont notamment :

- Le report d'échéance des prêts de FAI : il ne s'agit pas de réaliser des reports dits de conforts. En effet, cette facilité est réalisée dans un cadre bien précis avec une démarche accompagnement plus structurée et impliquant les parties prenantes du projet.
- Un allongement de la durée de la garantie de France Active Garantie dans la limite des conditions générales.
- L'adaptation de l'offre France Active pour accompagner la reprise d'activité post crise sanitaire avec des interventions financières adaptées :
  - o La mise en place d'un prêt relance solidaire pour accompagner la repise d'activité post crise sanitaire.
  - o La prime secours à destination des petites associations.
  - Un suivi renforcé pour identifier les situations nécessitant un accompagnement particulier. »

#### 1.6 Informations à caractère fiscal

L'Association est soumise en partie aux impôts commerciaux uniquement sur le secteur lucratif correspondant aux refacturations intra-groupe, les prestations de formation et la promotion de l'épargne solidaire. Pour ses activités d'utilité sociale et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées, le SIE ne remet pas en question la non lucrativité et donc la non-imposition aux impôts commerciaux.

La situation fiscale actuelle de l'association est la suivante :

Nature des impôts	Nature des déclarations à déposer
Impôt sur les sociétés au taux réduit	10% 15% et 24% sur certains produits financiers (Déclaration n°2070)
Impôt sur les sociétés au taux normal	Uniquement sur le secteur lucratif (refacturation et prestations de formation)
Taxe à la Valeur Ajoutée	Soumise à la TVA sur le secteur lucratif et au prorata sur l'ensemble des dépenses
Taxe d'habitation	N/A
CVAE	N/A
CFE	En fonction de la superficie occupée par les sociétés de capitaux
Taxe d'apprentissage	N/A
Taxe sur la formation continue	N/A
Taxe sur les salaires	N/A

#### COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

L'administration fiscale a considéré que France Active pouvait être considérée comme un organisme d'intérêt général et était en mesure de délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôt pour ses donateurs.

#### ♦ La sectorisation de l'activité lucrative de gestion des titres

Afin de permettre la gestion de ses participations dans des structures commerciales, sans remise en cause de sa non-lucrativité, l'association a procédé à la sectorisation de la gestion de ses titres de participation. L'activité de gestion de titres n'étant pas prépondérante.

# 1.7 Informations attestant le respect des conditions fixées par l'agrément des entités solidaires

Au titre de l'article b) de l'article L. 443-3-1 du code du travail, l'association a demandé un agrément en qualité « d'entreprise solidaire ».

En application du dernier alinéa de l'article L. 443-3-1 du code du travail, il convient d'indiquer dans la présente annexe que les conditions fixées pour obtenir cet agrément sont toujours respectées à la fin de l'exercice (nature juridique de l'entité solidaire et niveau de rémunération).

# 2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

#### 2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

#### **♦** Cf. Tableaux des immobilisations et Tableaux des amortissements

## REGLES COMPTABLES RELATIVES A LA DEFINITION, A LA VALORISATION ET LA DEPRECIATION DES ACTIFS :

Elles sont conformes aux récents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

#### ABSENCE D'IMMOBILISATIONS DECOMPOSABLES:

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire une immobilisation qui possède un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

#### **OPTIONS PRISES POUR LE TRAITEMENT DES ACTIFS:**

NATURE DES ACTIFS	ENTITE NON CONCERNEE (1)	INSCRIPTION A L'ACTIF	COMPTABILISATION EN CHARGES			
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles	X					
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières	X					
Coûts de développement		X				
Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs	X					
(1): France Active n'était pas concernée par cette catégorie d'actif en 2010, l'option n'a pas été prise						

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

#### MODALITES D'AMORTISSEMENT RETENUES:

L'association ne dépassant pas les seuils de présentation simplifiée de l'annexe comptable (total du bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice) et n'ayant pas d'immobilisations décomposables, il a été fait usage de la mesure de simplification comptable relative aux amortissements des immobilisations non décomposables. Cette mesure consiste à retenir, dans les plans d'amortissement de ce type d'immobilisations, la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation.

Par ailleurs, compte tenu de la politique d'utilisation maximale des immobilisations avec une mise au rebut des immobilisations obsolètes, des durées d'amortissements retenues, aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans les bases d'amortissement.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L) ou le mode dégressif (D). Conformément au Plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté. Les taux pratiqués sont les suivants :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	MODE (L/D)	Duree
Autres immobilisations incorporelles – Logiciels	L	1 à 5 ans
Installations générales agencements, aménagements divers	L	5 à 10 ans
Matériel de bureau	L	3 à 5 ans
Matériel informatique	D	3 à 5 ans
Mobilier	L	5 à 10 ans

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

#### **Participations**

#### ♦ Cf. Tableaux des immobilisations financières

Le poste « Participations » comporte principalement, à la fin de l'exercice, les titres détenus dans le capital de la S.A.S. FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT et celui de la S.A. FRANCE ACTIVE GARANTIE.

Il convient de noter que la dotation de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'acquisition des titres de la S.A.S. FAI. figure en fonds associatif avec droit de reprise pour respecter les termes de l'acte. En revanche, les dons obtenus et affectés à l'acquisition de ces mêmes titres sont inscrits dans les fonds associatifs sans droit de reprise.

#### Lignes de Garanties

#### **♦** Cf. Tableaux des immobilisations financières

#### **GARANTIE FAG**

La garantie FAG est un outil d'intervention qui a pour objectif de lutter contre l'exclusion bancaire via la mise en place de garanties d'emprunts. Les garanties sont proposées par France Active et un AT mais elles sont délivrées par la société FAG.

Cet outil est financé sur fonds propres ou via des subventions.

Les dotations versées par l'association France Active à la société FAG sont inscrites à l'actif en immobilisations financières. Les financements affectés sont inscrits au Passif en fonds associatifs avec ou sans droit de reprise.

Pour permettre de traduire en comptabilité la situation juridique des engagements contractualisés auprès de FAG et des risques pris en matière de garanties, l'association France Active comptabilise en charges, les sinistres et les commissions BPI, provisionne les défaillances et constate les produits financiers générés par les dépôts auprès de FAG. Pour être cohérent avec l'inscription en immobilisations financières des dotations des lignes de garantie, les pertes et les déprécations liées sont de nature financière.

#### GARANTIE FRANCE ACTIVE

L'outil « Garantie FA » a été mis en œuvre avant la création de la société FAG. Les garanties étaient directement délivrées par l'association France Active.

Les lignes de garanties sont mises en œuvre avec les AT et leurs partenaires. La co-dotation France Active est financée sur fonds propres. Les co-dotations des AT et de leurs partenaires sont inscrites au passif du bilan en compte 165 - Dépôts. Il n'y a aucune inscription à l'actif en immobilisations financières. La contrepartie est la trésorerie reçue et l'engagement hors bilan de FA (sa co-dotation).

L'annexe des comptes annuels fournit ci-après (en partie 3) une information sur les engagements hors bilan de France Active vis-à-vis des garanties accordées.

L'outil financier Garantie France Active est couvert par des financements propres, l'enregistrement des pertes et des provisions impacte le résultat de l'association France Active.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

#### **Contrats d'apports associatifs**

#### **♦** Cf. Tableaux des immobilisations financières

Le « Contrat d'Apport Associatif » est un outil d'intervention qui a pour objectif de renforcer les fonds propres d'associations d'utilité sociale créant ou pérennisant des emplois ... » (destiné à financer les investissements et le besoin en fonds de roulement liés à la création ou au développement de l'association bénéficiaire). Il consiste en l'octroi d'un apport en fonds associatif avec droit de reprise mise en place directement par France Active (initialement) ou via son Réseau France Active.

Inscrits en immobilisations financières, les contrats d'apport ont pour contrepartie, au passif en fonds associatifs, des subventions et des contrats d'apports faisant l'objet de conventions de financement. Il convient de noter que certains contrats d'apport ont été consentis sur les fonds propres de l'association France Active.

Concernant les pertes et les dépréciations sur ces outils d'intervention, considérés comme non renouvelables par l'association France Active, la règle générale présentée ci-avant s'applique :

- Les dépréciations et les pertes sur les contrats d'apports consentis sur fonds propres impactent le résultat de l'association.
- Pour les contrats d'apport financés par des fonds associatifs avec droit de reprise, l'irrécouvrabilité (perte) ou la dépréciation ont pour contrepartie directe la consommation des fonds associatifs les finançant (inscrits au passif), sans utilisation de comptes de charges (perte / dotation provision) ou de produits (reprise provision). Depuis 2010, l'évaluation des dépréciations sur les contrats d'apport associatifs a été affinée, notamment sur les contrats d'apport co-dotés. Ainsi, ces contrats ont été provisionnés sur la base du rapport entre la co-dotation versée par FA et le total des co-dotations reçues par le Fonds territorial gestionnaire des contrats d'apport.

#### 2.2 Fonds associatifs, Réserves, Résultats

**♦** Cf. Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

#### 2.3 Emprunts et dettes financières diverses

#### Cf. Etat des échéances des dettes

Dans le cadre de l'activité de garantie qui était initialement réalisée directement par l'association France Active, sont regroupés dans le poste « emprunts et dettes financières » :

Les cautions pour mutualisation des sinistres : Dans ce compte de mutualisation était inscrit l'ensemble des sommes retenues aux contractants de prêts lors de l'accord de garantie par France Active.

Les dépôts des associations territoriales pour la constitution des fonds de garantie : Il s'agit de l'ensemble des dotations au fonds de garantie, augmentées des intérêts arrêtés au 31 décembre et nettes des sinistres éventuels et des commissions BPI.

#### 2.4 Provisions inscrites au bilan

#### **♦** Cf. Tableaux des provisions inscrites au bilan

#### Les provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières

Elles concernent les immobilisations découlant des activités financières effectuées sur fonds propres de l'association. Le traitement comptable de ces provisions pour dépréciation a été ci avant exposé (§ 1.2 et 2.2).

#### Les provisions pour risques et charges

La comptabilisation des provisions pour risques et charges a été effectuée dans le respect du règlement CRC n°99.01 (Comité de la Réglementation Comptable) et des conditions stipulées par le Plan Comptable Général mis à jour par le règlement CRC n°2000-06 relatif aux passifs et aux provisions pour risques et charges.

Les provisions pour risques et charges s'analysent en :

- Provision relative à l'activité de garantie gérée par France Active en direct. La provision est évaluée à 100 % du risque final pouvant être supporté par France Active, dès que les organismes bancaires informent l'association des difficultés de recouvrement sur les prêts bancaires garantis (notations des risques encourus).
- Provisions sur les lignes de garantie gérées par le Crédit Coopératif au titre des E.T.T.I. en partenariat avec les organismes C.N.E.I. et C.O.O.R.A.C.E.: France Active prend en charge 12,5 % des sinistres constatés. Une provision est dotée à concurrence de 12,5% du plafond de risque sur les encours douteux signalés par le Crédit Coopératif et ce, dans la limite de 114 336 € par garantie accordée.
- Provision pour risque sur la subvention accordée par le FSE pour l'exercice 2019 a été constituée à hauteur de 20% du montant contractualisé. La provision sur les subventions FSE Professionnalisation 2016 à 2019 s'élève à 20% du montant compte tenu de l'état d'avancement de traitement des subventions.
- La nouvelle programmation FSE 2018-2020 est en cours.
- La provision pour indemnité de fin de carrière.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

#### 2.5 Fonds dédiés

#### **♦** Cf. Tableaux de suivi de fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en charges en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés » ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Avec cette technique, les ressources non consommées sont « neutralisées » dans le compte de résultat et ne sont donc pas des éléments constitutifs d'excédents.

#### 2.6 Dettes

#### ♦ Cf. Etat des échéances des dettes et Détail des dettes et des charges à payer

Principalement, nous relevons:

- Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2019 et les factures fournisseurs non reçues, mais qui concernent des dépenses qui sont à rattacher à l'exercice clos,
- Le poste « Dettes fiscales et sociales » comporte essentiellement les impôts commerciaux,
- Le poste « Autres dettes » regroupe essentiellement des billets à ordre, des remboursements à effectuer à des financeurs, aux structures partenaires dans le cadre des activités menées, le provisionnement des loyers, ainsi que des subventions à verser aux AT.

#### 2.7 Créances

#### **♦** Cf. Etat des échéances des créances et Détail des créances et des produits à recevoir

Principalement, nous relevons:

- Les subventions publiques et privées restant à recevoir,
- Les rémunérations sur les produits solidaires à recevoir (FCPIERC, FCPIERD),
- Les créances sur les structures partenaires (FAG, FAFI, FAI)

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

# 2.8 Participation aux frais de fonctionnement du groupement d'employeurs GEFA

#### Responsabilité et solidarité entre membres du groupement

France Active, membre utilisateur adhérent du groupement d'employeurs, est responsable, pour chaque salarié mis à disposition, des conditions d'exécution du travail telles que déterminées par les dispositions légales en vigueur, la convention collective applicable au sein du Groupement (durée du travail, repos hebdomadaire, jours fériés et liés à la réduction du temps de travail, à l'hygiène et à la sécurité, accidents du travail...). Conformément à la loi du 25 juillet 1985, tous les membres du Groupement sont solidairement responsables des dettes salariales et sociales du Groupement.

#### **♦** Incidences comptables et impact sur la présentation des comptes annuels

Compte tenu de la responsabilité vis-à-vis des salariés et de la solidarité qui demeurent à l'égard des membres d'un groupement d'employeurs utilisateurs (cf. ci-dessus), les contributions financières versées à GEFA ont été ventilées et inscrites dans les comptes de France Active en fonction de la nature des dépenses couvertes.

Ces modalités d'enregistrement ont pour conséquence de ventiler la contribution versée par chaque membre du groupement, à raison de l'utilisation réelle des moyens humains mis à sa disposition et des coûts réels supportés par le groupement, dans le poste « Autres achats et Charges externes » du compte de résultat.

#### **♦** Répartition des frais de fonctionnement

La répartition des frais de fonctionnement du groupement d'employeurs, pour l'exercice, entre France Active, FAI, FAG et FAFI a été effectuée, conformément aux statuts et au règlement intérieur du groupement, et selon des modalités fixées lors des réunions de ses organes directeurs. France Active, FAI, FAG et FAFI ont pris acte de cette répartition.

#### 2.9 Traitement des participations aux frais communs

#### ♦ Cf. Etat des principales ressources d'exploitation de l'association - Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds -

Avec ses outils techniques et juridiques (FAG, FAI, FAFI), France Active partage des moyens techniques et des locaux. A ce titre, l'association reçoit des participations de frais commun réglées à l'euro des structures FAI, FAG et FAFI. Ces participations sont inscrites dans le poste « autres produits d'exploitation ».

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

#### 2.10 Traitement des conventions de financement

#### ♦ Cf. Etat des principales ressources d'exploitation de l'association

LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT : Elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque cette dernière a reçu une notification d'un partenaire financier et/ou une convention de financement a été signée entre les parties. Dans le cas où il existerait des conditions suspensives, les subventions ne sont enregistrées en produits qu'à la levée de ces conditions.

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

#### Les subventions de fonctionnement permettent de financer notamment :

L'ACTIVITE TETE DE RESEAU - Les actions d'expérimentation, de formation, d'animation et de mise en place outils et de démarches, les missions d'accompagnement et d'expertise sont financées par des subventions de fonctionnement de divers partenaires dont le Fonds Social Européen à qui il est communiqué annuellement un bilan des activités exercées. Les dépenses et les financements liés à ces actions sont intégralement inscrits dans le compte résultat.

L'ACTIVITE DU RESEAU - France Active est signataire de la convention cadre de gestion du fonds de garantie d'Etat, le FOGEFI, avec l'Etat et France Active Garantie. France Active contribue au développement du fonds de garantie par la mobilisation de son réseau dans le cadre de l'activité d'accompagnement des entrepreneurs engagés. A ce titre, elle reçoit des frais d'expertise sous forme de subvention qu'elle reverse intégralement au Fonds de Contribution du Réseau. Ce fonds rétribue les Associations territoriales, membres du réseau France Active, sous forme de barème. Ce barème, mis en place en 2018, rétribue les Associations territoriales en fonction des projets accompagnés et non en fonction des produits mis en place : plus le projet est engagé ou complexe, meilleure est la rémunération.

#### ♦ Cf. Etat des subventions accordées - Outils d'intervention ES / FIDESS

#### 2.11 FIDESS - (Fonds de Confiance) - Nature et financement

#### ♦ Cf. Etat des subventions accordées - Outils d'intervention ES / FIDESS

L'association France Active et son réseau ont développé un partenariat avec la Caisse des Dépôts pour la mise en place d'un dispositif visant à favoriser l'émergence de nouveaux "entrepreneurs sociaux". Ce dispositif consiste à confier, au sein d'une entreprise (structure "porteuse"), une étude action de 6 à 9 mois visant à la création d'une nouvelle entreprise (par un porteur de projet). L'entreprise porteuse est conventionnée avec France Active et recrute le porteur de projet, cadre demandeur d'emploi ou non. Initialement appelé « Fonds de confiance », la désignation est devenue « Fonds Triple confiance », puis « FIDESS ».

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

#### ENREGISTREMENT DE LA SUBVENTION EXPERTISE

La subvention consacrée à l'expertise est considérée comme étant une subvention d'exploitation et est enregistrée en produits (compte 74). Les règlements aux prestataires sélectionnés pour la réalisation de missions d'expertise et de conseils auprès des structures porteuses et de France Active sont enregistrés en charges (compte 604). En 2019, l'expertise des dossiers éligibles a été réalisée en grande partie par des salariés des AT.

Les crédits affectés au fonds d'ingénierie sont qualifiés de subventions affectées. L'utilisation de fonds dédiés est obligatoire à la clôture d'un exercice, lorsque que les fonds alloués ou rattachés à cet exercice n'ont pu être utilisés en totalité.

#### 2.12 Le traitement des dons manuels

Les dons manuels, sommes d'argent reçues par l'association, sont en produits d'exploitation, l'association recevant régulièrement des dons manuels.

Pour le rattachement de ces produits à l'exercice, la règle de comptabilisation est fonction de la période de réception (dons encaissés – cohérence avec l'émission des reçus fiscaux) ou de la période inscrite dans les conventions de mécénat signées, des accords sur l'octroi des dons.

Les autres dons manuels perçus par l'association au cours de l'exercice 2019 n'étaient pas affectés à un projet déterminé. Ils n'ont donc pas été comptabilisés en apport mais enregistrés directement en compte de résultat.

#### 2.13 Contributions volontaires

Les contributions volontaires sont des actes par lesquels une personne physique ou morale fournit à titre gratuit à une association, un travail, des biens ou autres services. Les contributions volontaires en nature n'entraînent pas de flux financiers puisqu'elles sont gratuites.

Ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'ayant pas été valorisées sur l'ensemble des biens et services, elles n'ont pas été comptabilisées et ne font pas l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe à défaut de renseignements fiables et d'informations quantitatives.

#### 2.14 Engagements hors bilan et autres informations

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN – ACTIVITES DE GARANTIE

♦ Cf. Tableau des engagements Hors Bilan.

Pour les lignes de garantie gérées en direct par France Active : les engagements donnés horsbilan découlent des conventions de constitution de fonds de garantie dans lesquelles France Active s'est engagée à mobiliser sur ses fonds propres des dotations pour la création de lignes en partenariat avec des relais locaux.

Pour l'activité de garantie par l'intermédiaire de la SA France Active Garantie : les engagements donnés hors-bilan proviennent des conventions tripartites pour les dotations de lignes de garantie logées chez FAG. En effet, France Active ne verse sa quote-part de dotation que lorsque le partenaire a versé la sienne.

#### COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

**Pour l'activité de contre-garantie au titre des E.T.T.I.** France Active a un engagement maximal de 12,5 % du risque global des garanties délivrées par la B.F.C.C. dans la limite de 114 336 € par garantie accordée (COORACE et CNEI).

Il est rappelé que des provisions pour risques et charges sont dotées pour concrétiser les appels en garantie éventuels identifiés au 31/12/2019.

#### **ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN – CONTRATS D'APPORT:**

#### ♦ Cf. Tableau des engagements Hors Bilan

Ces engagements concernent les droits de tirage alloués aux associations territoriales afin que ces derniers puissent accorder des contrats d'apports sous condition de retour à leur public.

## ENGAGEMENTS REÇUS HORS BILAN – GARANTIE BANCAIRE AUTONOME A 1ERE DEMANDE-CREDIT COOPERATIF:

#### **♦** Cf. Tableau des engagements Hors Bilan

Le Crédit Coopératif s'est engagé à verser à première demande du bailleur de France Active toute somme dont ce dernier exigerait pour le paiement d'un montant correspondant qui représenterait au maximum un quart du loyer annuel HT et hors charges.

#### ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE:

Le groupement d'employeurs GEFA a calculé au 31 décembre 2019 via la méthode dite du corridor une provision pour Indemnité de Fin de Carrière (IFC) s'élevant dans sa globalité à 130 771 euros. La quote-part de FA sur 2019 pour les engagements pris par le GEFA a été comptabilisée à hauteur de 64 050 euros.

L'IFC résulte du calcul de la probabilité de présence des collaborateurs en CDI au sein du GEFA au moment de leur départ à la retraite. Les éléments pris en compte sont la table de mortalité, le turn-over (moyenne des turn-over des 5 dernières années / Personnes en CDI / sortie à l'initiative du salarié uniquement) et le montant des droits à indemnités.

#### DEPOTS DE GARANTIE LOCAUX MONTREUIL

Nous avons versé un dépôt de garantie de 136 K € à la société IRAF pour les locaux de l'Association situés à Montreuil.

#### **HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES:**

Contrôle légal des comptes : 31 K€ HT.

# **ANNEXES**

### **Immobilisations**

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles	3 860 820		2 577 624
TOTAL immobilisations incorporelles:	3 860 820		2 577 624
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	385 581		
TOTAL immobilisations corporelles :	385 581		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	7 282 936		
Autres titres immobilisés	457		
Prêts et autres immobilisations financières	8 941 673		561 147
TOTAL immobilisations financières :	16 225 066		561 147

**TOTAL GÉNÉRAL** 

20 471 467

1 772 478

21 837 761

			i	
RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles:		1 294 529 1 <b>294 529</b>	5 143 915 <b>5 143 915</b>	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Install. techn., matériel et out. industriels Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			385 581	
TOTAL immobilisations corporelles :			385 581	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Participations mises en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immo. financières		477 949	7 282 936 457 9 024 872	
TOTAL immobilisations financières :		477 949	16 308 265	

TOTAL GÉNÉRAL

3 138 771

### **Amortissements**

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20 Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	2 162 321	1 061 527	593 032	2 630 816
TOTAL immobilisations incorporelles:	2 162 321	1 061 527	593 032	2 630 816
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	129 388	67 292	28 839	167 841
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles:	129 388	67 292	28 839	167 841

TOTAL GÉNÉRAL	2 291 710	1 128 818	621 872	2 798 656
---------------	-----------	-----------	---------	-----------

## Immobilisations Financières

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
TITRES DE PARTICIPATIONS	7 282 936			7 282 936
FAI	4 647 332			4 647 332
FAG	2 593 056			2 593 056
SA REPLIC	20 000			20 000
INSERACTION 62	7 623			7 623
SCA	14 925			14 925
Autres Titres immobilisés	457			457
Prêts	20 925			20 925
Autres immoblisations financières	8 920 748	249 338	166 139	9 003 947
Prêts d'honneur	179 257			179 257
Dépôts	138 906	3 031		141 937
Lignes de gar. chez FAG - Ligne FA	813 407			813 407
Lignes de gar. chez FAG - Co-dotations FT	1 207 483		164 950	1 042 533
Lignes de gar. chez FAG - St Martin	50 000			50 000
Lignes de gar. chez FAG - PACA	60 000			60 000
Lignes de gar. chez FAG - FA MACIF	7 691	<i>5 767</i>		13 459
Lignes chez FAG - FA CHAMPAGNE ARD.	120 000			120 000
Lignes de gar. chez FAG - FA FAPE EDF	120 833	12 540		133 373
Lignes de gar. chez FA - FA MACIF	5 591			5 591
BPS FDG AI	250 000		1 189	248 811
Contrats apports alloués par FA via FT	233 764	228 000		461 764
Contrats apports alloués par FA ou via FT E	70 266		,	70 266
Co-dotations de contrats d'apport des FT	2 986 049			2 986 049
Contrats d'apport FT - IDF	1 200 000		÷	1 200 000
Contrats d'apport ANSP	1 022 635			1 022 635
Contrats d'apport FA/FT KLESIA	120 000		1	120 000
Contrats d'apport Rhône Alpes Active	334 865			334 865
TOTAL GÉNÉRAL	16 225 066	249 338	166 139	16 308 265

### **Provisions**

#### **France Active**

Période du 01/01/19 au 31/12/19 Edition du 03/06/20

Edition du 03/06/2 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	1 416 926	17 084	111 769	1 322 241
Pour Litiges	50 860			50 860
Pour reversement de subventions	1 127 583		111 769	1 015 815
Sur opérations de garantie	185 258	6 259		191 517
Pour engagement pris par le GEFA	53 225	10 825		64 050
Dépréciations	1 292 352	82 675		1 375 028
Des immos incorporelles  Des immos corporelles  Des titres de participation	282 633	32 3.3		282 633
Des autres immos Fi avec dotation	658 996	82 675		741 67
Des autres immos Fi avec reprise des	350 723			350 723
Fonds Associatifs				
Des autres créances				
Autres dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL	2 709 278	99 759	111 769	2 697 26
Dont dotations :				
D'exploitation	386 718	10 825		397 543
Financières	2 322 560	88 934	111 769	2 299 726
Exceptionnelles				

## État des Échéances des Créances et Dettes

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20 Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 925		20 925
Autres immobilisations financières	9 003 947		9 003 947
TOTAL de l'actif immobilisé :	9 024 872		9 024 872
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	49 700	49 700	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	43 716	43 716	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	186 343	186 343	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	11 612 811	11 612 811	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 114 946	4 114 946	
TOTAL de l'actif circulant :	16 007 516	16 007 516	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	229 507	229 507	

TOTAL GÉNÉRAL	25 261 895	16 237 023	9 024 872
---------------	------------	------------	-----------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Auprès des établissements de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus d' 1 an à l'origine	408		408	
Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes	3 768 728 619 918 14 33	619 918 14 33	3 768 728	
Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées	291 877	291 877		
Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immo. et comptes rattachés Groupe et associés	2 519	2 519		
Autres dettes  Dette représentat. de titres empruntés	6 182 986	6 182 986		
Produits constatés d'avance	253 338	253 338		

TOTAL GÉNÉRAL	11 119 821	7 350 685	3 769 137	
---------------	------------	-----------	-----------	--

FR	ΔΝ	CE	AC.	ΓI	/F
$\Gamma$	H		AU		/ _

## COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019

### **ANNEXE**

## Détail des dettes et charges à payer

	Exercice 2019	Exercice 2018
Fournisseurs	567 452,08	485 541,26
Fournisseurs - factures non parvenues	52 466,19	102 841,03
Dettes fiscales et sociales	294 442,78	499 756,86
- dettes salariales (notes de frais)	14,27	767,41
- Etat IS/TVA/CVAE/CFE	294 428,51	498 989,45
Autres dettes	6 180 885,68	5 468 007,40
- barème FCAR à verser aux FT	1 143 950,43	1 043 005,52
- subventions FINES à verser aux FT	7 500,00	19 500,00
- subventions fonds de confiance à verser	350 940,40	546 297,10
- subventions expertises TPE	5 250,00	13 000,00
- aides remboursables FIDESS à reverser	56 423,33	56 423,33
- Remboursements subventions non utilisées	50 000,00	50 000,00
- dettes sur entités partenaires affiliés (GEFA / FAG / SIFA / FAFI)	-	-
- Billet à ordre / FCPE Carrefour	2 572 989,04	2 553 989,04
- autres dettes	1 993 832,48	1 185 792,41
TOTAUX	7 095 246,73	6 556 146,55

FRA	NIC		CT	
FRA	INC	$\prime$ C $^{\prime}$		$I V \sqsubseteq$

### **COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019**

### **ANNEXE**

## Détail des créances et des produits à recevoir

	Exercice 2019	Exercice 2018
Avances et acomptes sur commandes	13 085,79	52 908,84
- Dont frais internet, d'étude et d'acte	13 085,79	52 908,84
	-	-
Usagers et comptes rattachés	56 200,00	98 870,00
- factures en attente de règlement	2 100,00	86 900,00
- factures à établir	47 600,00	10 000,00
- avoir à recevoir	6 500,00	1 970,00
Autres créances	15 999 749,66	13 895 764,23
- subventions à recevoir (FSE / DGCS / CDC)	12 982 344,45	10 893 203,43
- produits à recevoir (FCS - Frais expertise)	1 239 220,00	1 741 725,00
- rémunérations sur les produits solidaires (FCP IE / FCP IEE / FCP IES)	320 400,61	903 679,24
- créances sur entités partenaires affiliés (GEFA / FAG / SIFA / FAFI)	25 358,00	229 451,09
- dons à recevoir		20 839,56
- autres créances	1 167 426,60	106 865,91
- autres créances FCAR	265 000,00	720 000,00
TOTAUX	16 069 035,45	14 047 543,07

## Charges et Produits Constatés d'Avance

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 03/06/20 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	229 507	253 338
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

TOTAL	229 507	253 338
-------	---------	---------

Période du 01/01/19 au 31/12/19 Edition du 03/06/20

Edition du 03/06/20 Tenue de compte EURO

### Tableau de variation des fonds associatifs et autres fonds

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Fonds Associatifs sans droit de reprise	3 702 098			3 702 098
Réserves	8 496 898			8 496 898
Report à nouveau	3 113 303	158 508		3 271 811
Résultat de l'exercice	158 508	313 450	158 508	313 450
Fonds Associatifs avec droit de reprise	13 810 706	17 118		13 827 824
Ecart de réévaluation	17 031			17 031
Total Fonds Associatifs	29 298 543	489 076	158 508	29 629 111

### Détails des fonds associatifs sans droit de reprise

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Dévolution de l'Association SCAFEM	129 582			129 582
Dévolution de l'Association SOCAUMAD Dévolution de l'Association SOCAUMEUBLE	304 898 22 867			304 898 22 867
Apport CDC pour Fonds de Tréso	305 000			305 000
Fonds pour Aug. de capital FAI (dons)	1 577 751			1 <i>577 751</i>
Apport CDC pour redot. des fds territoriaux	532 000			532 000
Apport CAP JEUNES				
Apport Fds Innovation	830 000			830 000
Total Fonds Associatifs SDR	3 702 098			3 702 098

### Fonds associatifs et autres fonds

**France Active** 

Période du 01/01/19 au 31/12/19 Edition du 03/06/20 Tenue de compte EURO

#### Détails des réserves affectées

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Réserve pour risque sur l'emploi Réserve pour garanties accordées Réserve pour fonds de roulement Réserve pour désengag contractuel Fonds de réserve spécifique "Postes Fines" Réserve facultative Report à nouveau	1 280 000 3 200 000 2 400 000 1 000 000 312 000 304 898 3 113 303	158 508		1 280 000 3 200 000 2 400 000 1 000 000 312 000 304 898 3 271 811
Total Réserves affectées	11 610 201	158 508		11 768 709

## Détails des fonds associatifs avec droit de reprise

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Apport CDC	2 000 000			2 000 000
Apport IPCA	150 000			150 000
Fds pour aug. capital FAI (Apports / Subv)	2 286 738			<i>2 286 738</i>
Fds pour Lignes de Garantie CDC				
Fds pour Lignes de Garantie MACIF	13 283	<i>5 767</i>		19 050
Fds pour Lignes de Garantie ANSP	22 964			22 964
Fds de Contrats d'apport CDC	5 016 735			5 016 735
Fds de Contrats d'apport CDC - EJ	2 177 245			2 177 245
Fds de Contrats d'apport IDF - codotations	1 200 000			1 200 000
Fds de Contrats d'apport RA	400 000			400 000
Fds de Contrats d'apport ANSP	1 050 000			1 050 000
Fds pour Lignes de Garantie BPS	265 094		1 189	263 905
Avance Trésorerie FT	200 000			200 000
Apport KLESIA	120 000			120 000
Apport FAPE EDF	245 833	12 540		258 373
Total Fonds Associatifs ADR	15 147 892			15 165 009
Conso Fds Contrats apport CDC	(1 040 512)			(1 040 512)
Conso Fds Contrats apport CDC - EJ	(186 444)			(186 444)
Conso Fds Contrats apport IDF	(36 343)			(36 343)
Conso Fds Contrats apport RA	(43 554)			(43 554)
Conso Fds Contrats apport ANSP	(30 332)			(30 332)
Total Consommation Fonds	(1 337 186)			(1 337 186)

## FRANCE ACTIVE

#### **COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019**

### **ANNEXE**

#### Tableaux de suivi de fonds dédiés

Situations	Montant subvention A	Fonds à engager au début de l'exercice (cpte 194)	Utilisation en cours d'exercice Rémunerations AT B1	Utilisation en cours d'exercice Rémunerations AN B2	Utilisation en cours d'exercice Activité C	Utilisation en cours d'exercice totale D = B + C	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées E	Fonds restants à engager en fin d'exercice (cpte 194) F = A+ A' - D + E
11033001003	A	A	DI	DZ	U	D = B + C		Γ = A+ A - D + E
CDC - Expérimentation		54 448				-	-	54 448
CNAR IAE	-	21 692			500	500	- 500	21 192
Fonds Dédiés CGET ACCOMP QPV ASSO NATIONALES	35 000	-			3 904	3 904	31 096	31 096
CDC - Fidess Expertises hors SAP		15 695				-	-	15 695
CDC - Fidess Interventions hors SAP	10 867	750 879			539 668	539 668	- 528 801	222 078
Fonds dédié CAP JEUNE IEJ	412 397	1 074 631	117 075	83 960	446 000	647 035	- 234 637	839 994
Fonds dédié CAP JEUNE NATIONALE	184 529	835 192	32 025	13 725	61 000	106 750	77 779	912 971
Fonds dédié CAP JEUNE FAPE	220 000	292 500	30 500	15 250	61 000	106 750	113 250	405 750
Fonds dédié ZRR FAPE EDF	247 500	-	7 500	<i>3 750</i>	30 000	41 250	206 250	206 250
Fonds dédié KLESIA		31 200				-	-	31 200
Fonds dédié FCAR	2 956 887	152 603			2 853 488	2 853 488	103 399	256 002
Total	4 067 180	3 228 840	187 100	116 685	3 995 560	4 299 344	- 232 164	2 996 675

FRANCE ACT	TIVE	
	COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019	ANNEXE

Détail des charges exceptionnelles							
Détail des charges exceptionnelles de l'exercice   Exercice 2019   Exercice 2018							
Sur Opération de gestion	-	2 850,00					
Charges exceptionnelles diverses		2 850,00					
Sur Opérations en capital	-	14 278,88					
VNC des immobilisations cédées		14 278,88					
TOTAUX	-	17 128,88					

Détail des charges exceptionnelles sur exercices antérieu	Exercice 2019	Exercice 2018
Sur Opération de gestion	-	2 850,00
Charges liées aux réajustements des subventions accordées		
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs diverses		
Charges exceptionnelles sur régularisations fiscales		
Pénalités et amendes fiscales		2 850,00
Sur Opérations en capital	-	14 278,88
		14 278,88
TOTAUX	-	17 128,88

FRANCE ACTIVE	
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019	ANNEXE

## Détail des produits exceptionnels

Détail des produits exceptionnels de l'exercice	Exercice 2019	Exercice 2018
Sur Opération de gestion	103 420,42	85 303,52
Régularisation prorata de TVA 2018	103 420,42	72 732,52
Produits liés à des réajustements de subventions		12 571,00
Sur Opérations en capital	-	11 973,72
Valeur de cession des immobilisations		11 973,72
TOTAUX	103 420,42	97 277,24

Détail des produits exceptionnels sur exercices antérieur	Exercice 2019	Exercice 2018
Sur Opération de gestion	-	-
Produits liés à des réajustements de subventions		
Sur Opérations en capital	-	-
TOTAUX	0,00	0,00

Etat des principales ressources d'exploitation de l'association

		Exercice 2019	Exercice 2018
Cotisations des membres		32 550,00	13 010,00
Dons manuels		17 164,11	45 496,06
	FCP Partage	17 164,11	45 496,06
Dons affectés	CAP JEUNES NATIONALE CAP JEUNES FAPE Fonds de confiance FCAR - Fonds de Contribution au Réseau ZRR	1 788 944,24 127 528,60 174 250,00 206,82 1 230 000,00 247 500,00	1 987 076,42 537 606,13 129 750,00 769,00 1 318 951,29
	Place de l'émergence	9 458,82	
Subventions publiques - Et	dat DGEFP	2 047 775,92	1 235 875,00
	DGCS MINEFI	30 000,00	42 000,00
	FCS CRDLA MAYOTTE CGET MOM CNAV HCESSIS	1 499 050,00 80 000,00 40 000,00 38 904,00 74 794,52 86 027,40 199 000,00	983 875,00 210 000,00
Subventions publiques - E	ntreprises publiques CDC AFE	<b>3 582 117,65</b> 1 732 117,65	<b>4 015 125,00</b> 3 865 125,00 150 000,00
	BPI	1 850 000,00	
Subventions Entreprises e	t organismes privés Fondation CARREFOUR Fondation MACIF BNP	<b>235 468,54</b> 22 500,00	661 215,33 80 000,00 50 000,00
	CAP'JEUNE (gestion dossier) FAPE EDF A2I KLESIA	112 934,50	113 452,50 159 000,00 59 306,22 120 000,00
	OCVIA Fondation AVRIL AGESICA MALAKOFF MEDERIC HUMANIS	48 697,64 41 098,90 3 243,75 3 243,75	3 155,51 13 901,10 62 400,00
Subventions publiques -Eu	ZRR I <b>rope</b> Fonds Social Européen	3 750,00 <b>1 836 331,97</b> 1 836 331,97	<b>2 432 172,38</b> 2 417 560,13
Autres Produits	Vises  Dont refacturations frais locatifs  Dont refacturations frais de structures	<b>2 270 907,35</b> 151 783,63 1 423 514,54	14 612,25 <b>2 444 943,53</b> 413 535,27 662 058,21
	Prestations de service, dont formation Prestations de service Humanis Prestations de service Mirova Ports et autres produits des activités annexes Produits de gestion courante	80 600,00 614 777,00 220,00 12,18	150 901,01 587 632,38 630 055,02 751,98 9,66
	TOTAUX	11 811 259,78	12 834 913,72

FRANCE ACTIVE		
	COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019	ANNEXE

Subventions	accordées	- Outils	d'intervention	FS /	FIDESS
JUDYCHUUHS	accoluces	- Outiis	u ilitei velitioli	LU/	IDLUU

Subventions accordées par France Active	Exercice 2019	Exercice 2018
Subventions accordées et affectées au programme d'actions ES		
Subventions accordées et affectées au programme d'actions FDC	539 668,00	643 275,00
Subventions accordées autres	623 000,00	977 803,95
Subventions accordées et affectées au programme d'actions TPE		
TOTAUX	1 162 668,00	1 621 078,95

# FRANCE ACTIVE COMPTES ANNUELS AU 31/12/2019 ANNEXE

### Engagements hors bilan

Engagements donnés au 31/12/2019	Montant
Avals, cautions et garanties	114 336,00
Activité de garantie gérée en direct par France Active	
Activité de garantie par l'intermédiaire de la SA France Active Garantie	
Activité de contre-garantie au titre des E.T.T.I.	114 336,00
Engagements de crédit-bail mobilier	0,00
Engagements de crédit-bail immmobilier	0,00
Egagements en matière de pensions, retraites et assimilés	64 050,00
ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges	
ce montant est comptabilisé en partie pour :	
ce montant n'est pas comptabilisé	
Autres engagements donnés	0,00
Droits de tirage alloués aux fonds territoriaux sur contrats d'apport	0,00

Engagements reçus au 31/12/2019	Montant
Avals, cautions et garanties	91 500,00
Garantie bancaire à 1ère demande du Crédit Coopératif pour règlement Loyers	91 500,00
Autres engagements reçus	0,00
Contre-garantie BPI sur l'activité de garantie gérée en direct par France Active	
Contre-garantie sur l'activité de garantie par l'intermédiaire de la SA France Active Garantie	